

L'Union européenne et les États de droit pris aux mots à l'école des **Roms**¹.

Jeudi 7 octobre 2010

Pour de mauvaises ou de « bonnes » raisons le gouvernement français a voulu donner aux expulsions de Roms effectuées cet été une publicité tapageuse. Dans la torpeur de l'été cette politique a provoqué un débat partisan particulièrement animé. On a pu constater à cette occasion le poids des préjugés et des présupposés idéologiques. Ceci a permis aux deux camps qui s'affrontaient de s'étriper par Roms interposés mais cela n'a en rien fait émerger la moindre solution adaptée à la spécificité du problème posé.

Ceux des responsables d'ICEO qui ont eu l'occasion de parcourir continûment et longuement l'Europe Centrale et Orientale savent qu'il ne faut jamais sous estimer la complexité balkanique. Dans cet espace complexe vivent les plus importantes concentrations de populations roms. Celles-ci, malgré une présence de plusieurs générations, malgré une importante sédentarisation et malgré une scolarisation forcée de plus de quarante ans (période communiste), n'ont jamais totalement abandonné leur culture spécifique.

Cette spécificité fit et fait la richesse de la musique tsigane et pour beaucoup le malheur des **Roms**. Les Européens ont sacralisé la diversité et la possibilité de vivre autrement. Ce droit à la différence montre aujourd'hui ses limites. On sait depuis longtemps que les peuples et les cultures nomades cohabitent difficilement avec les cultures sédentaires. Les éleveurs et les agriculteurs ne développent leurs activités parallèles de façon non conflictuelle que lorsque l'espace disponible leur permet d'éviter la concurrence. On sait depuis La Fontaine que les cigales et les fourmis ont une philosophie de la vie différente.

Dans la plupart des pays d'Europe existe encore un pacte social et culturel qui prévoit de porter accueil et assistance aux plus démunis. Mais cette assistance n'a vocation à être infinie ni en quantité ni en durée. C'est pourquoi ceux qui instrumentalisent la compassion, pour en faire un mode de revenu durable et leur seul mode d'existence, se heurtent rapidement à l'incompréhension et à l'hostilité des populations au milieu desquelles ils ont décidé de cohabiter.

Lors de l'élargissement de l'Union européenne à la Roumanie et la Bulgarie, la situation des Roms dans ces pays et les problèmes de leur libre circulation éventuelle dans l'espace Schengen était parfaitement connus. Tellement connus qu'une clause spéciale restreignant la mobilité et l'emploi des seuls ressortissants de ces deux pays fut imposée. Cette clause générale n'est discriminatoire que pour les populations qui acceptent de la respecter.

L'Union européenne et tous les États de droit de l'espace Schengen sont ainsi désarmés face à tous ceux qui refusent délibérément les règles qu'on a la prétention de leur imposer.

Incapables de faire appliquer des clauses inapplicables dans la situation actuelle, les pays se renvoient la responsabilité de la misère des Roms. Les médias français, notamment, condamnent

¹ « Le terme « Rom » désigne certains groupes installés en Europe de l'Est et balkanique, mais il est également utilisé par les organisations romanes internationales (Union romane internationale, Roma National Congress), les leaders politiques et les intellectuels comme terme générique pour englober tous ceux que l'on désigne localement comme Manouches, Gitans, Tsiganes, Kalé, Sinti ou Rom. Nous utilisons également « rom » comme terme générique dans ce texte pour en faciliter la lecture (diverses appellations étant utilisées selon les contextes nationaux). » Cette définition est celle proposée par Olivier Meunier dans le Dossier d'actualité n° 30 – octobre 2007 La scolarisation des Roms en Europe : éléments de réflexion et analyse comparative (Veille scientifique et technologique <http://www.inrp.fr/vst>). Les citations ou références empruntés au dossier n° 30 sont indiquées par DA n° 30. Dans ce document, lorsque le mot rom sera utilisé avec le sens générique il sera en gras : **rom**.

l'inhumanité et le racisme des Roumains envers les Tsiganes. Les médias roumains s'indignent à leur tour de la rigueur des expulsions dont sont victimes leurs ressortissants.

Comme pour la radioactivité à Tchernobyl, l'estimation de la misère² et des malheurs des Roms varie selon les à priori de ceux qui les mesurent. Depuis la mort de Ceaucescu les conditions de vie de la majorité des membres de la communauté se sont matériellement notablement dégradées. Mais parallèlement de nombreux Roms ont pu construire des maisons cossues couvertes de luxueuses toitures dont le faite est richement et ostentatoirement décoré de plaques de zinc ouvragées à la mode indienne. Les Roms ne constituent donc pas un bloc homogène. Contrairement à ce que pourrait laisser croire les déclarations hâtives de reporters mal informés, il existe des Roms pauvres et des Roms riches, voire des Roms très riches. D'où provient l'argent qui a permis de construire ces belles bâtisses souvent meublées avec un luxe kitsch et tapageur ?

Vestige du régime communiste, un certain nombre d'emplois salariés, souvent attribués de préférence aux Roms, ont été maintenus. C'est le cas de nombreux fonctionnaires territoriaux à titre permanent ou saisonnier chargés notamment du nettoyage et du déneigement des rues et des routes. Ces emplois, même lorsqu'il sont permanents peuvent difficilement permettre d'épargner suffisamment pour faire construire de grandes maisons.

Dès la libéralisation du système économique certains Roms ont repris ou développé les métiers traditionnels pour lesquels ils ont toujours eu une prédilection. Malheureusement (...) *leurs métiers visent à répondre à des besoins très secondaires et de moins en moins pertinents dans une société de consommation : aiguisage des couteaux, confection de paniers en osier, rempaillage de chaises, déblaiement de ferrailles, etc*³. *Certaines activités marginales ou informelles sont en perdition, d'autres nécessitent maintenant des diplômes et des qualifications reconnus, (...)*⁴. Les Roms capables de tirer un important revenu de leurs activités artisanales sont donc fort peu nombreux.

A la chute du régime communiste, de nombreux Roms ont récupéré, à force de manifestations devant les banques, une partie de l'or que le régime leur avait confisqué. Mais la valeur de ce « trésor » n'est en rien comparable à la valeur du patrimoine immobilier construit depuis 1990.

D'autres sources de revenus sont donc nécessairement utilisées.

A coté d'activités illégales et criminelles, qui jettent l'opprobre sur l'ensemble de la communauté rom, existe ce qu'on peut appeler la mendicité organisée. Cette pratique, pour laquelle certains parlent de réseaux à caractère mafieux, est spécifique aux Roms car elle s'appuie sur le mode d'organisation traditionnel de la communauté. Paradoxalement les Roms, qui ont subi le servage jusqu'en 1857, ont perpétué un mode de fonctionnement de leur communauté de type féodal où certains sont appelés rois. Les « nobles » sont censés assurer protection et assistance à leurs « sujets » qui eux leur doivent service et obéissance.

C'est ce qui explique que les sommes récupérées par lavage des vitres aux feux rouges ou par la mendicité polymorphe, une fois regroupées, constituent une somme considérable dont seul un tout petit nombre récupère la plus grande partie⁵.

² Lorsque les journalistes français s'offusquent du manque d'eau courante dans les campements **roms**, ils ne savent probablement pas qu'aujourd'hui quarante pour cent des Roumains n'ont toujours pas l'eau courante.

³ DA n° 30 Formoso Bernard, 1989, p. 242

⁴ DA n° 30 Reyniers Alain, 2002, p.21

⁵ Tous ceux qui ont accueilli un orchestre rom savent qu'il est illusoire de chercher à rémunérer tous les musiciens de façon identique. Car après avoir donné à chacun la même somme on peut constater que celui qui détient l'autorité reprend aux musiciens la meilleure part de ce qu'ils viennent de recevoir.



Photos prises près de Iasi (Roumanie)

Ceux qui font avec générosité l'aumône aux Roms, en pensant avec leur don venir en aide aux plus nécessiteux, n'aident que modestement ceux qui ont sollicité leur compassion mais participent grandement à la pérennisation d'un système qui enrichit les plus riches et enferme les plus pauvres⁶ dans leur esclavage moderne.

Toutes les études sociologiques montrent que pour la majorité des Roms le monde des Gadjé⁷ reste un monde hostile. Ceci explique pourquoi ils souhaitent se regrouper et vivre le plus possible entre eux. La perpétuation de cette endogamie a favorisé la maintenance des structures et des mentalités féodales qui déterminent la spécificité des pratiques des Roms pour leurs activités légales ou illégales. Leurs déplacements en groupe sont souvent la cause du mauvais accueil qui leur est réservé.

Il y a peu encore en France, les soirs de fêtes, on mettait sur la table une assiette supplémentaire pour inviter à dîner l'étranger qui viendrait à frapper à la porte. On mettait une assiette, pas quinze assiettes. Ce qui signifiait bien qu'on reconnaissait l'obligation morale d'héberger un étranger de passage, mais qu'on n'envisageait pas d'accueillir, parce qu'on ne le pouvait pas, tous les étrangers en détresse de passage dans la région. Les particuliers comme les municipalités sont très réservés, voire hostile à l'accueil des Roms, car leur arrivée en nombre est vécue comme une agression. De plus, l'état dans lequel ils laissent trop souvent le lieu de leur ancien campement n'incite pas les Gadjé à être compréhensifs et accueillants.

Certains voient dans cette incompréhension et cette frilosité à l'accueil des Roms une preuve de racisme. Contrairement à l'antisémitisme, l'antipathie pour les Roms ne repose pas sur une haine recuite au cours de siècles par l'intolérance religieuse. Ceux qui éprouvent une aversion contre les Roms ont souvent simplement vécu une expérience douloureuse qui les a convaincu que, étant donné les différences de codes sociaux et modes de vie, la cohabitation était difficile. Ils ne sont pas opposés à ce que les Roms vivent leur vie de Roms, surtout si c'est loin de chez eux.

C'est le sens qu'on peut donner à toutes les demandes des maires qui demandent le démantèlement des campements sur leur commune. Lorsque d'aucuns s'offusquent de ces démantèlements et

⁶ L'aide humanitaire est limitée, elle devrait donc être attribuée prioritairement aux plus nécessiteux. Cet objectif est très rarement atteint car les plus nécessiteux, sont les plus faibles et les plus désarmés culturellement ; ce sont de ce fait les moins aptes à recevoir l'aide qui devrait leur être destinée. La lutte pour la survie ne se fait pas à la loyale. C'est pourquoi seule l'intervention de la puissance publique peut rétablir un minimum de justice dans la répartition des diverses allocations et financements destinés à l'assistance des populations défavorisées.

⁷ Les Gadjé sont tous ceux qui ne sont pas Roms. Un Gadjjo, une Gadjji, des Gadjé.

affirment que cela ne sert à rien puisque les campements détruits sont rapidement rebâti ailleurs, ils mésestiment l'importance de cet ailleurs.

Dans les Etats de droit, les élus des collectivités territoriales (les maires en particulier) sont désarmés face aux problèmes que posent la cohabitation de leurs administrés soit avec les gens du voyage soit avec les Roms. Conscients de leur impuissance et des limites du dialogue avec ces communautés, ils cherchent à esquiver ou à trouver des solutions palliatives.

Dans les villes où des communautés gitanes se sont sédentarisées depuis de très nombreuses années, la cohabitation avec les Gadjé n'est toujours pas totalement apaisée. Malgré la bonne volonté des édiles les plus attentionnés et les plus ouverts, les relations des populations sédentarisées et des Gadjé ont rarement dépassé le stade de la coexistence pacifique. Les élus, qui par facilité ou par nécessité veulent nouer des relations privilégiées avec les responsables autoproclamés d'associations plus ou moins représentatives, se retrouvent prisonniers des engagements qu'ils ont eu la faiblesse de prendre lors d'échéances électorales incertaines⁸. Ces rapports équivoques, en enlevant aux élus une bonne part de leur prestige et de leur autorité, sont un frein essentiel à la réalisation effective de la plupart des programmes mis en œuvre pour sortir les populations gitanes de leur ghetto social et culturel.

Depuis 1912, année de la création du carnet anthropologique de circulation, la politique des différents gouvernements français vis à vis des nomades, qu'il s'agisse de Bohémiens (comme on les appelait à l'époque) ou non, a très peu varié.

Comme les bateliers, ceux que l'on allait appeler les gens du voyage n'ont longtemps bénéficié d'aucune attention particulière en raison de la faiblesse de leur nombre.



Le meilleur chemin est celui qu'on choisit

A partir des années 80, dans plusieurs grandes villes, les populations en voie de sédentarisation, qui vivaient dans des campements insalubres, furent relogées. A Montpellier par exemple, ceux qui vivaient dans des caravanes, dans une cité à l'extérieur de la ville, purent notamment emménager dans les coquettes maisons d'un lotissement spécialement aménagé pour eux. Grâce aux APL (Aides personnalisées au logement) les locataires furent logés gratuitement. Certains bénéficièrent même temporairement d'une aide supérieure au loyer demandé.

Cette opération fut l'occasion d'une prise de conscience par les élus et les services sociaux de la ville de l'extrême complexité de l'exercice. Elle nécessita une longue préparation et une très longue concertation avec les familles concernées. Il fallu, au cas par cas, essayer de répondre à deux exigences contradictoires ; éviter le regroupement de tous les relogés au risque de former des ghettos et éviter l'impensable (pour les relogés) éclatement des familles.

La plupart des grandes villes qui ont mis en œuvre des programmes de relogement identiques ont pu rapidement faire le même constat, malgré d'infinies précautions prises, les relogements donnèrent lieu à l'apparition de quartiers homogènes. La mixité sociale et culturelle souhaitée n'ayant pu perdurer les écoles des quartiers correspondants devinrent rapidement des écoles aux projets éducatifs de moins en moins ambitieux, désertées de ce fait par les élèves qui venaient traditionnellement.

⁸ A Marseille, lors des élections municipales de 1983, l'arrivée d'une importante caravane de nomades à la veille du deuxième tour a fait naître une légitime suspicion sur la légitimité du scrutin qui a permis à Gaston Defferre, alors ministre de l'intérieur, de garder sa mairie.

Après plus de vingt ans d'expérience, la conclusion s'impose, bien que sédentarisées dans des conditions matérielles favorables, les populations de culture générique **rom** ont les plus grandes difficultés à faire monter leurs enfants dans l'ascenseur social que la République essaye de mettre à leur disposition, à travers les projets éducatifs les plus généreux possibles.

De multiples études tentent de rechercher les raisons de ce qu'il faut bien appeler un échec. Dans les très nombreux travaux sociologiques publiés sur les **Roms** on retrouve l'importance de la scolarisation ou plus exactement de leur non scolarisation. Quels que soient les pays étudiés, l'école des Gadje est mal adaptée aux **Roms**, bien sûr quand ils sont nomades mais aussi quand ils sont sédentarisés. Dans l'école actuelle, les relations d'autorité maître élèves et les modes d'apprentissages sont antinomiques avec la culture et les valeurs **roms**.



Festival des fanfares à Guca (Serbie)

En Europe, l'école traditionnelle s'adresse aux élèves comme à des individus. Elle les invite à un apprentissage et à un travail personnel, le seul ayant une valeur à ses yeux. Pour la majorité des **Roms** le travail et l'apprentissage sont des tâches collectives⁹ que l'on effectue à son rythme et dans la longue durée. Cette méthode, parfaitement inadaptée aux systèmes scolaires imposés par les Gadje, a permis à des générations de **Roms** de devenir des virtuoses¹⁰ de la musique.

En raison de la complexité et de la persistance des problèmes liés à la scolarisation des **Roms**, la résignation a peu à peu gagné le monde de l'éducation, même parmi les enseignants les mieux intentionnés. Jusqu'à la polémique de cet été, le monde des Gadje s'efforçait, dans une cohabitation à minima, de relativiser hypocritement sa différence avec le monde des **Roms**

Aujourd'hui l'hypocrisie n'est plus de mise. Dès les premiers démantèlements des campements **roms** aussi insalubres qu'illégaux, les fantasmes refoulés sont revenus à la surface. La parole s'est libérée, le politiquement correct a volé en éclats. Bien que confus et chaotique, le vaste débat commencé cet été, fait désormais obligation à tous les responsables politiques des différents pays d'Europe de faire connaître leurs propositions. Avec quels moyens et comment pensent-ils pouvoir améliorer le sort des **Roms** ? Avec quels moyens et comment pensent-ils permettre aux **Roms** et aux Gadje de vivre harmonieusement leurs différences dans l'Union Européenne ?

⁹ A leur grande satisfaction, de nombreux vigneron ont fidèlement recours, pour les vendanges, à des groupes de gens du voyage. La qualité de leur travail collectif et saisonnier est unanimement reconnu.

¹⁰ Leur virtuosité est individuelle, mais leur apprentissage a été essentiellement collectif. Les musiciens tziganes jouent le plus souvent dans des groupes formés dès leur plus tendre enfance. Sans connaître le solfège, ils sont capables de rejouer la totalité du répertoire qu'ils ont acquis en répétant ensemble.

Jusqu'à maintenant, que ce soit dans les pays de l'Union en général ou en France en particulier, les résultats des politiques mises en œuvre ne poussent pas à l'optimisme. Qu'ils soient nomades ou sédentarisés, les **Roms** souffrent globalement d'une sous scolarisation. Celle-ci pénalise gravement leur insertion professionnelle, même dans leur pays d'origine. Quand ils vivent dans un pays dont ils ne connaissent ni la langue ni les principaux codes culturels leur insertion est encore plus problématique.

C'est donc dans les pays d'origine que l'indispensable scolarisation devrait s'effectuer prioritairement¹¹. Malheureusement dans les pays dont sont originaires massivement les **Roms** la priorité n'est pas à l'amélioration de leur condition de vie.

Depuis la chute des régimes communistes, la libéralisation sauvage et anarchique de l'économie des anciens pays satellites de l'Union soviétique a envoyé brutalement sous le seuil de pauvreté les plus fragiles des travailleurs, au premier rang desquels se trouvaient les **Roms**.

Sous la férule des économistes de l'École de Chicago, du FMI, puis de la Commission européenne les gouvernements ont mis en place des systèmes économiques qui par nature font violence aux faibles.

Il est cocasse d'entendre les commissaires européens s'offusquer des conditions infra humaines dans lesquelles vivent actuellement de nombreux **Roms**. Car ces conditions ne sont pas étrangères aux règles du jeu que l'Union Européenne a imposées depuis plus de vingt ans aux États membres ou candidats à l'adhésion. La règle d'or de l'Union Européenne - **concurrence libre et non faussée** - a permis aux plus entreprenants, qui sont loin d'avoir été les plus entrepreneurs, de s'enrichir rapidement.

Ces enrichissements se sont faits le plus souvent dans des conditions douteuses. Comme en Russie, on a vu de simples responsables administratifs devenir actionnaires majoritaires des entreprises d'État dont ils avaient la gestion. C'est ainsi que des gens qui n'ont rien créé ni rien inventé ont pu devenir milliardaires en moins de dix ans. Dans ce désert créatif l'enrichissement des uns n'a pu se faire que par l'appauvrissement des autres.

On accuse les **Roms** de voler les câbles en cuivre pour les revendre au prix du métal, mettant ainsi en péril la bonne gestion des installations cannibalisées. Les quelques **Roms** qui se livrent à ce genre de commerce ne font en l'occurrence que singer les fonds de pensions qui, sous prétexte de bonne gestion capitaliste, désossent les entreprises qu'ils ont rachetées pour céder séparément, après la découpe, les parties dont la vente est le plus immédiatement rentable.

On peut légitimement se demander si les milliardaires des anciens pays communistes se sont inspirés des pratiques des ferrailleurs ou si les **Roms** ont pris exemple sur eux.

En raison du refus obstiné de l'Union Européenne de la moindre mesure **protectionniste**, d'énormes pans de l'industrie européenne ont été délocalisés au cours de ces vingt dernières années ; notamment les industries de main d'œuvre qui employaient les gens les moins qualifiés. Ces délocalisations ont tout particulièrement affecté les **Roms** dans les pays où ils sont les plus nombreux.

¹¹ Le gouvernement espagnol est le seul actuellement à avoir vraiment tenté de mettre en place une politique cohérente et dynamique. Alors que la France veut poursuivre les expulsions de Roms, l'Espagne qui en compte 85.000 sur son territoire conduit depuis plusieurs années une politique plutôt volontariste d'intégration. Celle-ci malheureusement ne concerne pour des raisons financières évidentes qu'un faible pourcentage de ces immigrés.

Pour optimiser la **libre circulation** des biens et des personnes dans une zone du plus libre échange, l'Union Européenne a promu le démantèlement des frontières et des contrôles afférents. Comme pour les voyageurs de la SNCF les transports et les échanges sont supposés s'effectuer dans le respect des règles communautaires. Des vérifications aléatoires à posteriori sont censées être suffisantes pour dissuader les fraudeurs potentiels.



L'expérience prouve que les contrôles à posteriori sont peu efficaces, pas dissuasifs et conduisent souvent à des situations conflictuelles insolubles. C'est le constat amer que font, en regardant désarmés et dépités une carte des îles grecques, tous ceux qui sont chargés de contrôler l'espace Schengen¹². C'est le constat qu'a fait récemment le Pdg de la SNCF, Guillaume Pépy, en annonçant que des agents vérifieront de nouveau les titres de transports sur les quais avant le départ des trains. L'Union Européenne a toujours eu les plus grandes difficultés à contrôler la bonne utilisation des financements communautaires. Depuis leur entrée dans l'Union, la Bulgarie et la Roumanie n'arrivent pas à mobiliser les financements qui leurs sont dévolus, faute de projets finalisables. Il est donc hautement probable que fort peu de **Roms** pourront bénéficier des financements européens qui leurs sont réservés.

En Bulgarie et en Roumanie on peut observer des concentrations de voitures de grand luxe telles qu'on ne peut en voir nulle part ailleurs en Europe. La corruption¹³ et les détournements de destination ne manqueront donc probablement pas, dans ces deux pays, de déposséder les **Roms** d'une grande part des fonds qui leur sont attribués.

Pour entamer l'ébauche d'un plan social en faveur des **Roms** il faudrait certes pouvoir mobiliser des financements et des moyens très importants, mais surtout il faudrait les coordonner pour qu'ils soient efficaces.

¹² La convention d'application des accords de Schengen comprend 22 pays membres, parmi les 27 de l'Union Européenne (UE). On parle de "l'espace Schengen". La Bulgarie, Chypre, et la Roumanie demeurent encore hors de cet espace. Le Royaume Uni et l'Irlande n'en font pas non plus partie, bien qu'ils participent à la coopération Schengen (coopération policière et judiciaire en matière pénale, lutte contre les stupéfiants, système d'information Schengen). 3 pays, la Norvège, l'Islande et la Suisse, bien qu'extérieurs à l'UE, sont associés à l'espace Schengen par un accord de coopération avec les pays signataires de la convention.

¹³ Quand on veut, on peut lutter contre la corruption : Le ministre italien de l'Intérieur Roberto Maroni s'est félicité dimanche 19 septembre du succès d'un des outils de son gouvernement dans la lutte anti-mafia en soulignant qu'"en deux ans, plus de 15.000 biens (NDLR: de la mafia) ont été confisqués pour un montant supérieur à 16 milliards d'euros"

Il serait temps que les gesticulations médiatiques brouillonnes cessent. Le problème **rom** est un problème européen. Il incombe donc à la Commission de proposer la création d'un groupe de travail intergouvernemental qui, au vu de l'expérience des uns et des autres dans le domaine, fixerait un ensemble cohérent de lignes d'action, identifierait des programmes coordonnés nationaux, en organiserait une évaluation ex ante et ex post, ainsi qu'un suivi actif, et se donnerait enfin un calendrier opérationnel progressif tenable dans le temps. Voilà qui pourrait faire avancer concrètement vers une solution du problème, sans jamais perdre de vue sa complexité ; ceci hors de toute ambiance de "solution finale" culturelle.

Dans l'Union Européenne il y a de plus en plus de riches très riches et de plus en plus de pauvres très pauvres, d'où l'importance du recouvrement des impôts qui peuvent seuls permettre une redistribution minimum. En Europe actuellement tout semble fait pour que les riches puissent payer le moins d'impôts possible. Les classes moyennes inférieures deviennent ainsi les contribuables les plus lourdement imposés. Seules les personnalités qui payent des impôts dans le pays où ils bénéficient de considérables avantages sociaux devraient pouvoir s'élever sans honte contre la gestion par leur pays des problèmes liés à l'immigration.

Dans la période difficile que traverse l'Union Européenne, l'annonce de prochains élargissements (Croatie¹⁴, ... Turquie) et l'annonce d'une possible ouverture de l'espace Schengen à la Bulgarie et la Roumanie sont proprement incompréhensibles, voire irresponsables. Comment peut-on envisager sérieusement d'alourdir encore la « barque européenne » alors que de nombreuses voies d'eau ne sont toujours pas colmatées ?

Dans le contexte que nous avons décrit ci-dessus, les rododromes de la commission européenne et les protestations multiples sur le sort des **Roms** frisent l'indécence et la malhonnêteté intellectuelle.

Si les directeurs de la conscience européenne sont de bonne foi, si leurs indignations sont réelles, qu'ils mobilisent immédiatement les moyens nécessaires pour mettre un terme aux principales causes de la situation, qu'ils modifient la politique qui fait violence aux **Roms** et les conduit là où ils sont¹⁵.

Si leurs indignations sont feintes, qu'ils cessent de stigmatiser tous les bougres qui ne sont en rien responsables, qu'ils cessent de faire la morale à ces « **salauds de pauvres** » qui refusent de partager.

Pierre CHEVALLET (ICEO Montpellier),
Nevena DOBREVA (Correspondante d'ICEO à Sofia)
Michel LABONNE (ICEO Montpellier)
Ionut POPESCU (Correspondant d'ICEO à Bucarest)

¹⁴ La Croatie est devenue l'un des lieux privilégiés des touristes Européens, mais c'est aussi un des lieux privilégiés des mafias multiformes et la plaque tournante de trafics en tout genre, notamment d'armes. Toutes les anciennes républiques de la Yougoslavie socialiste ont vocation à rejoindre l'Union européenne, mais pas n'importe quand et n'importe comment. Il ne faut surtout plus croire, comme pour la Bulgarie et la Roumanie, que les problèmes de ces pays se régleront à la suite de leur intégration. La sur balkanisation des Balkans dans l'ex-Yougoslavie a déjà fait assez de dégâts. Si l'on veut que l'Europe soit vraiment apaisée, l'intégration de la Serbie, du Monténégro, de la Macédoine, de la Bosnie, du Kosovo et de la Croatie doivent être pensées de façon globale.

¹⁵ Les Roms ne représentent que deux pour cent de la population européenne. On pourrait donc penser que les problèmes de cette population sont mineurs. **Il n'en est rien car les problèmes sociaux des Roms affectent parallèlement une frange importante de citoyens européens qui ne sont pas Roms. Les Roms représentent la partie la plus visible de la pauvreté qui touche de plus en plus d'Européens.** Prenons garde, le faible taux de participation aux élections européennes doivent nous alerter : 1989 : 58,5 % et 2009 : 42,9 %.